

Transfert de Passassin

La confrontation a duré une demi-heure. A 30 minutes, l'assassin a été dirigé sur Lille. Il est en ce moment à la maison d'arrêt.

Funérailles de la victime

Les funérailles du garde-chasse Pains ont eu lieu vendredi matin à dix heures. Elles se sont déroulées en grande pompe. Une messe solennelle sera chantée dans l'église de la Madeleine de Valenciennes.

Le conseil municipal de Roubaix se réunira le vendredi 18 février à huit heures du soir, pour délibérer sur les objets suivants :

- Installation de l'administration municipale. Nomination du secrétaire. Renouvellement des commissions. Election de deux délégués pour faire partie des commissions administratives des hospices et du bureau de Bienfaisance. Offres à faire aux propriétaires des terrains à exproprier destinés à l'établissement du chemin vicinal n° 1 de la commune de Roubaix.

Dans l'organisation des bureaux de la Chambre (16 février) nous voyons figurer le nom de M. Masure comme secrétaire du 1er bureau et M. Tellez-Béhu comme membre de la commission de congés.

Notes des députés du Nord. 1° scrutin sur l'amendement de M. Goblet à l'art. 15 de la loi sur la presse. La Chambre l'a adopté par 243 voix contre 219 sur 462 votants.

Ont voté contre : MM. Bégère Brème, Debruyck, De La Grandje, Masure, Plisson, Des Rotours; Trystram. Tous les autres députés ont voté pour l'adoption.

Scrutin sur l'article 43 de la proposition de loi sur la presse. Votants : 433 pour l'adoption 341; contre 212. La Chambre a adopté.

Ont voté contre : MM. Bergerot Brème, Debruyck, De La Grandje, Pliçon, Des Rotours; Tellez-Béhu. Ont voté pour : MM. Scrépel et Guillemin.

Nous recevons communication de l'arrêté préfectoral suivant : Vu le rapport en date du 10 février 1881, par lequel MM. les ingénieurs des ponts et chaussées ont constaté que les travaux à exécuter pour la réparation du pont levé de Watrellos, sur le canal de Roubaix, seront prochainement entrepris;

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution de ces travaux et prévenir les accidents; Arrête : Art. 1er. — La circulation sera interrompue, du 18 au 20 février courant, sur le pont levé de Watrellos (Canal de Roubaix) pour l'exécution des travaux susmentionnés.

Art. 2. — Pendant cette période, les voitures passeront par le pont tournant de la Grande Vigne, ou par le pont fixe situé sur l'écluse de Gales d'Eau. Art. 3. — M. l'ingénieur en chef de la navigation à Douai est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera également adressé à MM. les Maires de Roubaix et de Watrellos.

Le bureau central est établi près des Quiconces et cent cinquante fils le relient avec les édifices publics, les administrations et plusieurs maisons particulières. Une ligne traverse le Pont-de-Pierre pour les communications avec la Bastide, et un fil aérien fera le tour des docks.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a décidé que la 39e réunion des délégués des Sociétés savantes et des Professeurs de Paris et des départements aura lieu comme des précédentes, à la Sorbonne et que des lectures et des conférences publiques seraient faites pendant les journées de mercredi 20, jeudi 21, et vendredi 22 avril.

On lit dans la Gazette de Tourcoing : Nous lisons dans le Petit Nord d'hier, une lettre de M. Emile Duveiller, à propos de l'incident dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Voici cette lettre que notre aimable confrère fait précéder d'un bouquet d'excellents commentaires sur lesquels nous n'insisterons pas les décisions du Conseil de Préfecture dont il est question dans ces commentaires, étant jugés, absolument jugés par l'opinion publique.

Je lis dans votre numéro du 14 février sous ce titre « Elections de Tourcoing » un article dans lequel vous parlez de moi en termes auxquels je me crois obligé de répondre. Sans discuter des appréciations, j'aborde de suite le fond du débat.

Voici dans quelles proportions les instituteurs se trouvent répartis dans les classes et-dessus. Il y aura dans la 1re classe 1 0/0 du nombre total des instituteurs; dans la 2e, 4 0/0; dans la 3e, 10 0/0; dans la 4e, 25 0/0; dans la 5e, 35 0/0; les stagiaires seront de 25 0/0.

La somme inscrite au budget pour payer les instituteurs devra être de 90 millions. Les électeurs du canton de Trélon sont convoqués pour le dimanche 6 mars, prochain, à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement en remplacement de M. Réal, démissionnaire.

Le dimanche 20 mars, Conférence à l'Hippodrome. Président : M. Lucien Brun, sénateur. L'Orateur : M. Mayol de Lupé, rédacteur en chef de l'Union.

On nous écrit d'Haubourdin : Les habitants d'Haubourdin ont été au nombre de deux cent cinquante, environ, qui se sont réunis pour assister à la séance de la commission municipale.

Le premier numéro du Journal de la Région Industrielle d'Horiculture du Nord de la France, vient de paraître. Cette publication répond à un besoin évident pour les nombreux horticulteurs de notre région. Son succès est donc assuré.

Un accident qui aurait pu avoir des suites déplorables est arrivé dimanche dernier, à 6 heures du soir, chez Mme Ve Martinache, débitante de tabacs, à Croix.

Une lampe à pétrole qui servait à l'éclairage du magasin s'était subitement enflammée et un incendie était inévitable sans le sang froid et la présence de M. Chouquet, contrôleur des contributions indirectes, à Roubaix, de passage à Croix, qui, bravant le danger, parvint à décrocher l'appareil, le porta dans la rue, où il ne tarda pas à éteindre.

Dans sa séance du 15 février 1881, le conseil de guerre a prononcé les condamnations suivantes : Fouquet, Pierre François, cavalier au 27e régiment d'artillerie, 2 mois de prison, abandon de son poste.

Incendie de la cartoucherie. Nous recevons de notre correspondant spécial les dépêches suivantes : Douai, 16 février, 11 h. 15 soir. Une terrible panique règne dans la ville de Douai.

Un terrible panique règne dans la ville de Douai. L'incendie a éclaté à 10 heures, et l'on craint l'explosion des poudres qui sont renfermées en grande quantité dans les caves des bâtiments.

Le ministre continue et prend des proportions considérables. On a arrêté hier, sous l'inculpation d'infanticide, la fille Marie Moreau, âgée de 21 ans, domestique, depuis quelques mois, au service des époux Treuffel, rue de Lille, 13, à Douai.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.

Le 21 février, un enfant du sexe masculin et fort caché a été jeté de la hauteur d'un toit sur le trottoir de la rue de Valenciennes, à Valenciennes. L'enfant a été blessé et transporté à l'hôpital de Valenciennes.